

**DELIBERATION N°2021-22\_11  
du Conseil académique  
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 30 juin 2022

**Approbation du procès-verbal du 09 décembre 2021**

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 80 Membres en exercice : 79 Quorum : 40  Membres présents : 30 Membres représentés : 23 Total : 53	Refus de vote : 0 Abstention(s) :  Suffrages exprimés : 53  Pour : 53 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés du conseil académique de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le procès-verbal du conseil académique du 09 décembre 2021.

Besançon, le 30 juin 2022

Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général des Services



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Thierry Camus", is written over a horizontal line.

Thierry CAMUS

Annexe / Pièce jointe :

- Pv du 09 décembre 2021



	<b>Compte-rendu du conseil académique plénier</b>	
	En visioconférence	
	Jeudi 9 décembre 2022 9h00	
	Rédigé par : E. Belle	Validé par : H. Daussy

#### **Collège A**

François COCHARD (UFR SJEPEG)  
Hugues DAUSSY (UFR SLHS)  
Maria SANAHUJA (UFR SLHS)  
Margareta KASTBERG (UFR SLHS)  
Céline DEMOUGEOT (UFR Santé)  
Yann GODET (UFR Santé)  
Laurent GUYARD (UFR ST)  
Hélène CELLE (UFR ST)  
Wilfrid BOIREAU (UFR ST)  
Daniel HISSEL (UFR STGI)  
Régine GSCHWIND (IUT BM)  
Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)  
Guy LABARRE (UFR SLHS)  
Nadine MAGY-BERTRAND (UFR Santé)  
Pierre JOUBERT (UFR ST)  
Samir JEMEÏ (IUT BM)

#### **Collège B**

Marie-Line DUBOZ (UFR SJEPEG)  
Laurence LE DIAGON-JACQUIN (UFR SLHS)  
Pierre-Yves RISOLD (UFR Santé)  
Najib KACEM (UFR ST)  
Ulrich RAZAFISON (UFR ST)  
Anne-Lise COCHARD (IUT BV)  
Michel SAVARIC (UFR SLHS)  
Elsa CURTIT (UFR Santé)  
Alexandre FRONTCZAK (UFR Santé)  
Emmanuelle JACQUET (UFR ST)  
Laurence RICQ (UFR ST)

#### **Collège C**

Caroline DECOSTER (UFR SJEPEG)  
Sophie MONTEL (UFR SLHS)  
Carlotta DONADELLO (UFR ST)

#### **Collège D**

Mickaël NICOLAS (IUT BV)

#### **Collège E**

Stéphanie BOULLANGER (UFR ST)

#### **Collège des personnels biatss**

Fabrice MUSSY (UPFR Sports)  
Christine LOPEZ (UFR SJEPEG)

#### **Collège des étudiants de 3eme cycle**

Bahrie RAMADAN (UFR ST)

#### **Collège usagers**

Hadrien KARNETH (UFR Santé)

#### **PERSONNALITES EXTERIEURES**

#### **Personnalité désignée "intuitu personae"**

Bénédicte DOLIDZE

#### **Procurations :**

Emmanuel HAFFEN a donné procuration à Céline Demougeot  
Katy JEANNOT a donné procuration à Elsa Curtit  
Hélène CELLE a donné procuration à Laurent Guyard  
Mostapha DISS a donné procuration à François Cochard  
Evelyne POINCELOT a donné procuration à Najib Kacem  
Thierry THEVENOT a donné procuration à Guy Labarre  
Anne-Laurence FERRARI a donné procuration à Mickael Nicolas  
Pascal GILLON a donné procuration à Marie Hélène De Sede Marceau  
François-Pierre TOURNEUX a donné procuration à Sophie Montel  
Anaïs POTRON a donné procuration à Laurence Le Diagon  
Emmanuelle BRUNOL a donné procuration à Stéphanie Boullanger  
Catherine BERNARDOT-NICOLET a donné procuration à Michel Savaric  
Valérie PEREZ a donné procuration à Margareta Kastberg  
Françoise PRESSE a donné procuration à Marie Line Duboz  
Christine LE NOAN a donné procuration à Pierre Yves Risold  
Martine ABRAHAMSE-PLEUX a été représentée par Bénédicte Dolidze  
Christophe BESIERS a donné procuration à Yann Godet  
Jean-Marie VERNET a donné procuration à Laurence Ricq

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation des Comptes rendus des CAC des 1<sup>er</sup> juillet 2021 et 14 octobre 2021 ..... 3
2. Vague 2 de la campagne d'emploi enseignants – enseignants-chercheurs 2022 ..... 3
3. RENOUVELLEMENT de la présidence du collégium 3S ..... 4
4. Charte « Sciences ouverte » de l'Université de Franche-Comté..... 5
5. Questions diverses..... 6

Monsieur **Hugues DAUSSY** ouvre la séance à 9h05. Il remercie Antoine Perasso d'être présent.

Les procurations sont attribuées, il y a 36 personnes présentes et 17 procurations attribuées.

## 1. Approbation des Comptes rendus des CAC des 1<sup>er</sup> juillet 2021 et 14 octobre 2021

Aucune remarque pour le compte-rendu du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Vote pour l'approbation du compte-rendu du CAC du 1 <sup>er</sup> juillet 2021 : <b>UNANIMITE</b>
---

Concernant le compte-rendu du 14 octobre 2021, Sophie Montel demande à ce que soit ajouté ce qu'on demande de faire et ce que l'on prévoit de faire.

Vote pour l'approbation du compte-rendu du CAC du 14 octobre 2021 (avec ajout) : **UNANIMITE**

## 2. Vague 2 de la campagne d'emploi enseignants – enseignants-chercheurs 2022

**Antoine Pérasso** liste les postes qui ont fait l'objet d'un report. Il précise que les aspects financiers et l'évolution de la masse salariale sont assez inquiétants. *Cf. présentation en annexe n°1.*

La diapositive 5 indique la répartition mensuelle de la masse salariale : chaque année, il y a une hausse en fin d'année d'exercice liée à la hausse de l'effective du GVT de l'université jusqu'en 2025-2026 et il y a un creux en mars/avril 2020 dû à la crise sanitaire liée au Covid-19.

L'UFC doit absorber chaque année un GVT de 800 000 à 1 million d'euros qui est non compensé de façon soignée par le ministère. En 2022, le GVT estimé est de l'ordre de 1,4 million d'euros et les effectifs étudiants ne vont pas baisser. Il y a également la mise en œuvre de la LPR dont certaines mesures sont financées par des dotations du ministère mais qui ne couvrent pas toutes les dépenses.

En Janvier prochain, il est prévu la mise en place d'un temps d'échange avec les directeurs de composantes et les présidents de collègiuims.

**Antoine Pérasso** explique que la gouvernance ne souhaite pas geler de poste. En même temps, si l'établissement se retrouve en déficit 2 exercices de suite, il sera placé sous tutelle.

La gouvernance met en place une cellule pour regarder de façon très précise et régulière l'évolution de la situation de la situation financière.

Concernant la campagne d'emploi (diapo 6) : sur les vagues 1 et 2, 49 postes sont proposés à la publication en 2022, dont 34 en vague 1 et 15 en vague 2 et il y a également 7 postes sous réserve de financement par le MESRI (4 à l'UFR STAPS et 3 à l'IUT Besançon Vesoul).

Pour l'IUT, on prévoit la création de deux départements d'IUT à Dole l'année prochaine si les financements nécessaires sont obtenus. Ces départements seront créés en deux temps, sous réserve d'appui ministériel, Région, Ville de Dole, etc. sous réserve également de financement par le MESRI suffisants.

Concernant les STAPS, il y a actuellement un mouvement national. Une réunion entre l'UFR STAPS et la gouvernance s'est tenue sur la question d'un projet STAPS pour le site de

Montbéliard, mais à ce jour, l'objectif est plutôt axé sur Besançon. Cela a fait l'objet d'un vote au CT le 23 novembre dernier pour lequel il y a eu une abstention.

Sur les 49 postes proposés à la publication, il y a 22 MCF, 10 PR et 17 enseignants répartis comme suit dans les collègiums : 21 SHH, 10 SFSPI, 9 3S, 3 SNET, 6 SJEG.

**Yann Godet** demande s'il y aura des postes dans le cadre de la possible ouverture de l'odontologie à la rentrée 2022.

**Antoine Pérasso** répond que la gouvernance vient d'avoir l'information. Il confirme qu'il y aura des créations de postes, mais alerte sur le fait que le calendrier du ministère est différent de celui de l'UFC. Il ajoute qu'il n'est pas en mesure de donner davantage de détails aujourd'hui.

Vote pour approuver la vague 2 de la campagne d'emploi enseignants – enseignants-chercheurs 2022 : <b><u>UNANIMITE</u></b>
--

### 3. RENOUELEMENT de la présidence du collégium 3S

Emmanuel SAMAIN est allé au bout de son mandat (1<sup>ère</sup> mandature). Suite à l'appel à candidature qui a été réalisé pour le renouvellement de la présidence du collégium 3S, il est le seul candidat à sa succession. *Cf. documents en annexe 2*

Il a été élu à l'unanimité des membres des collègiums et cette fois-ci, sa candidature est soumise pour avis au conseil académique et pour décision au conseil d'administration de l'UFC.

**Laurence Le Diagon** demande s'il était le seul à se présenter et s'il n'y a pas moyen d'avoir une personne de l'UFR des Sciences du langage, de l'homme et de la Société. Elle regrette que l'on ne connaisse pas le détail de projet.

**Antoine Pérasso** explique qu'un appel a été adressé à l'ensemble de la communauté universitaire, mais qu'il est vrai que tout le monde n'est pas éligible. Finalement, seul Emmanuel Samain a répondu. Il est nécessaire d'avoir une Habilitation à diriger des recherches (HDR) et d'avoir déjà occupé des responsabilités.

**Antoine Pérasso** propose de faire présentation du collégium, son système de fonctionnement, etc., sur un prochain CAC.

**Hugues Daussy** indique que c'est une très bonne idée. Il ajoute que c'est une charge lourde et que c'est sans doute une des raisons qui explique le fait que si peu de collègues veulent s'investir pour assumer des fonctions pas toujours faciles à porter.

Vote pour accorder un avis favorable à la réélection d'Emmanuel Samain à la présidence du collégium 3S : <b><u>UNANIMITE moins 2 CONTRE et 1 ABSTENTION.</u></b>
--

**Guy Labarre** trouve curieux de voir s'exprimer des voix « contre » vu le débat qui vient d'avoir lieu.

**Michel Savaric**, dont le micro ne fonctionne pas, explique par écrit qu'il vote « contre » pour lui et son collègue, parce qu'ils ne connaissent pas la légitimité des collègiums.

**Hugues Daussy** donne ensuite quelques informations sur les réunions à venir : « *au niveau de la LPR, nous ne sommes qu'un rouage. Nous devons mettre en place les décrets car nous sommes opérateur de l'Etat. Il est d'ailleurs possible que nous ayons à rajouter des sessions de CAC restreints dans les mois qui viennent. Il y a beaucoup de questions qui vont nous mobiliser et sans doute de façon durable. Il n'est pas possible de les anticiper. Nous allons*

*peut-être devoir procéder à une mise à jour du calendrier des instances, que l'on essaiera de faire le plus tôt possible. »*

**Laurence Le Diagon** demande quel jour cela aurait-il lieu ?

**Hugues Daussy** explique qu'il est difficile de répondre car les CR et la CFVU ont déjà lieu le jeudi et ils doivent être suivis du CA, puis d'une date de remontée au ministère. Il ajoute que s'il est possible de restreindre, cela sera fait mais à ce jour, nous ignorons l'ampleur et la manière dont cela devra être traité.

**Michel Savaric** demande quels types de dossiers seront à traiter.

**Hugues Daussy** répond que cela concernera notamment les primes, etc.

**Sophie Montel** indique qu'elle a vu passé deux chaires juniors pour Besançon.

**Hugues Daussy** confirme qu'il y a 2 chaires CNRS basées à Besançon. Cela coûte 0 euros à l'établissement pour les 5 ans à venir.

#### 4. Charte « Science ouverte » de l'Université de Franche-Comté

**Hugues Daussy** indique qu'un comité de pilotage a été mis en place pour la Science ouverte avec le concours de Thérèse Leblois.

L'UFC a déposé un projet avec 1 IGE financé. Dans les grilles d'évaluation du HCERES, la science ouverte apparaît plus nettement qu'auparavant.

*Cf. document présenté en annexe n°3 par Thérèse Leblois.*

**Yann Godet** demande s'il pourra contacter Thérèse pour la formation auprès des étudiants et la problématique au niveau recherche. En effet, il va falloir gérer la science ouverte sauf qu'il n'y a pas de gestionnaire et les laboratoires manquent de temps pour gérer cela.

**Thérèse Leblois** répond que le personnel du SCD est prêt à former de nouvelles personnes car aujourd'hui, il n'y a pas assez de monde pour intervenir partout. Elle confirme également que bien entendu, il est possible de la contacter pour la mise en place.

Elle explique qu'il existe un MOOC asynchrone, plutôt au niveau de l'école doctorale, qui propose l'ouverture de 4 formations en ligne pour les doctorants. La science ouverte fait aussi partie du catalogue de formation permanente. -> Suivre ces formations, permet d'être plus lisible.

**Céline Demougeot** rejoint le commentaire de Yann sur le temps qui manque. L'outil HAL est complexe à utiliser. Il est compliqué de suivre le rythme car il n'y a pas de gestionnaire dans les équipes de recherche. La contrainte de ne pas pouvoir publier lorsqu'il y a des frais de publication devient très problématique aujourd'hui, alors que c'était encore possible il y a 5 ans (de publier à frais de publication élevé).

**Sophie Montel** indique qu'il y a également des problèmes de droits pour déposer. L'outil HAL manque de souplesse et demande du temps que les enseignants-chercheurs n'ont pas.

Vote pour approuver la Charte « Sciences ouverte » de l'UFC : <b>UNANIMITE.</b>
---

**Hugues Daussy** remercie Thérèse pour le travail réalisé et à venir, beaucoup plus lourds que prévu. Il ajoute que cette charte a été visée par le service juridique.

## 5. Questions diverses

Pas de remarques.

**Sophie Montel** demande quelles sont les règles de procuration.

**Hugues Daussy** répond qu'une procuration peut être remise à une personne présente de l'instance (CR ou CFVU indifféremment). Une personne présente ne peut prendre qu'une seule procuration.

**Hugues Daussy** clôt la séance à 11h20 et indique que la prochaine commission de la recherche aura lieu le 16 décembre prochain et concernera l'évaluation des projets internes.

Il remercie Patricia Vuillemin et Elodie Belle pour la préparation et l'organisation de cette séance ainsi qu'Antoine Pérasso et Thérèse Leblois pour leurs interventions.